

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et la population yverdonnoise de 1 à 105 ans!

février 2010

n° 39

Aide individuelle au logement

Dans son programme de fin de législature 2009-2011, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains attache une importance toute particulière à offrir la possibilité, à chacune et chacun, de pouvoir se loger selon ses besoins et ses moyens. Cet objectif n'est évidemment pas facile à atteindre dans le contexte actuel de pénurie de logements que connaît tout le canton.

La Municipalité n'entend toutefois pas baisser les bras, loin s'en faut. Elle entend également s'associer aux efforts entrepris par le canton pour lutter contre ce phénomène.

Au chapitre des mesures que favorise régulièrement la Municipalité en la matière, signalons, notamment, la délivrance de permis de construire, le maintien en bon état du parc locatif existant, la légalisation de terrains en vue de la construction de logements, soit par des privés, soit par l'intermédiaire des pouvoirs publics.

S'agissant de la construction de bâtiments d'habitation, la Municipalité étudie des projets de relance de cette mesure visant essentiellement la création de logements, dits subventionnés, en partenariat avec des investisseurs privés ou publics et celle de logements pour étudiants, par le biais d'une fondation privée.

Depuis le début de cette année, une nouvelle action s'ajoute aux mesures énumérées ci-dessus: celle de l'aide individuelle au logement. En effet, la Municipalité a fait la demande au can-

ton de pouvoir appliquer le système cantonal existant à partir du début de 2010.

Cette mesure vise à offrir une aide financière, destinée à certains ménages qui disposent d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins (par conséquent sans toucher l'aide sociale), mais qui doivent supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus. Pour atteindre ce but, le canton et la commune du lieu de leur domicile leur octroient une aide financière directe.

Les ayants-droit à cette contribution doivent répondre cumulativement à plusieurs critères: les bénéficiaires doivent être des ménages avec des enfants (couples ou familles monoparentales), leurs revenus, par type de ménage, doivent se situer dans des limites inférieures et supérieures, leur fortune ne peut dépasser la limite maximale et le prix de location du logement qu'ils occupent est également déterminant. Les demandes doivent être adressées à l'Office communal du logement qui, après étude de chaque dossier, déterminera si l'aide peut être accordée et son montant.

Les renseignements et les formules d'inscription peuvent être demandés à l'Office communal du logement, rue des Pêcheurs 8 A, 1400 Yverdon-les-Bains. Tel. 024 - 423 69 40, mail: damien.zorzi@csr-yverdon.vd.ch

La Municipalité

Editorial

Madame, Monsieur,

Désireuse de répondre concrètement aux attentes de ses citoyennes et citoyens s'agissant de la problématique du logement, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a décidé de mettre en œuvre une mesure nouvelle visant à diminuer la charge locative de certains ménages.

Vous trouverez dans cette édition de notre journal communal un descriptif des actions déjà régulièrement entreprises à Yverdon-les-Bains en vue de juguler la pénurie de logements et des informations utiles concernant plus particulièrement la nouvelle aide individuelle au logement.

La Municipalité reste naturellement attentive à l'évolution de la situation en la matière afin de pouvoir agir utilement et efficacement avec les moyens dont elle dispose. Ainsi, elle espère vivement pouvoir contribuer à votre bien-être.

J'ai le plaisir aussi de vous annoncer la parution d'un magazine destiné à présenter la Ville au-delà de notre région. Cette réalisation entre dans le cadre de la production du support de communication élaboré par l'équipe de Nous-Autres. Il a été traduit en anglais et en allemand. Vous pourrez le découvrir dans les kiosques ainsi que dans les réceptions des services communaux.

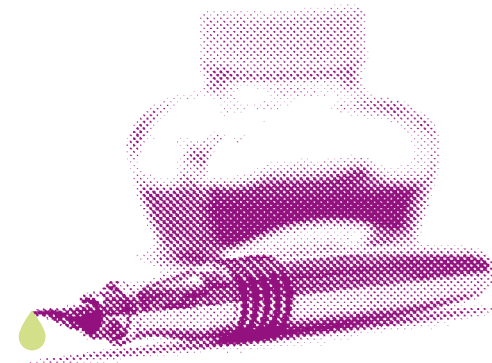
Votre Syndic: Daniel von Siebenthal

Dans ce numéro :

La poésie de Nara	page 2
Les conseils éclairés du Service des Energies Séminaire « Bien rénover »	page 3
Les Corbeaux freux à Yverdon	pages 4 et 5
Y-Parc, cette zone d'activité « nouvelle génération » mise sur la qualité de l'urbanisme	page 6
La première éolienne urbaine suisse installée à Yverdon-les-Bains	page 6
Bilan des subventions 2009 A vélo au boulot, édition 2010	page 7
750 ^e Programme « février / mars 2010 »	page 8

Portrait

Dans la continuation des portraits de la Commission Consultative Suisse-Immigrés, nous vous proposons de découvrir brièvement le chemin de vie d'une jeune femme pleine de talents :



« Je m'appelle Narmandakh Gantumur (son petit nom est Nara), j'ai 31 ans, je suis née en Mongolie et je suis artiste-peintre. Je suis mariée et nous avons une petite fille de trois ans. En septembre 2007, nous sommes venus en Suisse et avons demandé l'asile politique.

Depuis mai 2008, nous habitons à Yverdon-les-Bains. Mon mari vient de terminer une formation de peintre en bâtiment à l'EVAM et il espère ainsi trouver du travail.

Quand notre fille Maral est à la garderie (deux matins par semaine), je peins des tableaux et même parfois pendant la nuit. J'aime beaucoup les enfants. Dans mon pays, j'ai donné des cours de dessin et de peinture aux enfants et j'aimerais bien pouvoir continuer cette activité ici.

Pour cela, j'étudie le français. J'ai suivi des cours chez Caritas et maintenant des ateliers de français et d'intégration à l'association « Thais & Friends ».

Je le pratique aussi en étant bénévole aux Cartons du Cœur. J'écris des poèmes en mongol et j'espère un jour en écrire aussi en français. Nous aimons bien vivre à Yverdon-les-Bains où nous avons déjà trouvé des amis. »

Par la peinture, la poésie et l'écoute, vous allez pouvoir découvrir tout son art. En effet, si vous visitez le site Internet de la CCSI, vous pouvez entendre l'enregistrement de ce poème en mongol, car surprise :

écouter c'est aussi apprendre à connaître !

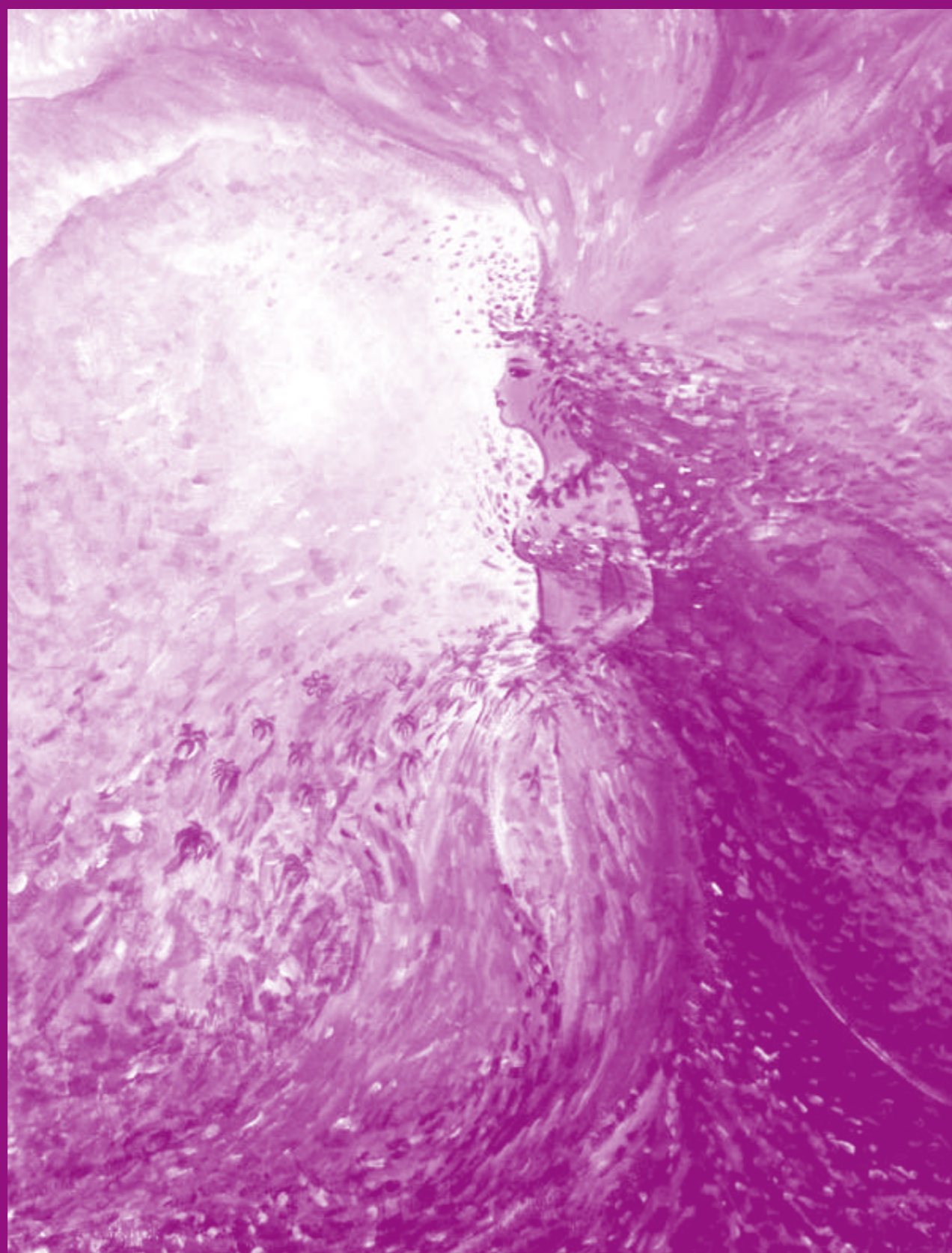
www.ccsi-yverdon.org
Déléguée à l'intégration

Poème de Nara

C'est pour toi l'Amour

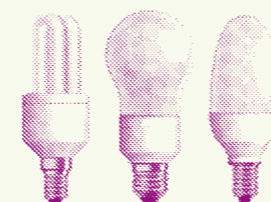
La poussière argentée
s'habille en couvrant l'Univers
Les émeraudes pyromanes
voltigent en emmenant les étoiles
Les fleurs dansent en penchant
leur cœur sous le vent.
Dans ce matin merveilleux,
je cherche la couleur de l'Amour.
Pauvre cœur qui frémit ému devant
les divines mélodies de Cupidon
Eternel foyer d'affection.
Oh l'Amour, quelle est ta vraie
couleur ?
J'essaye de la trouver
par la magie de ma plume
Ecrivant jusqu'à l'aube, mais en vain
Par les chansons des sirènes,
connaître son image
En appelant le plus doux ton de
son visage, mais en vain
J'aimerais le transformer en
sculpture de couleurs
Le voir beau et clair en devinant
ses formes
Et perdre mon chemin dans de
pétillantes étoiles du lointain.
Comment est-elle cette merveille,
l'Amour ?
Je vois la lune et par derrière
il s'approche et me murmure

S'accrochant autour de mon
cou comme des perles,
Caressant mes cheveux qui flottent
par le souffle du vent.
L'Amour, j'aime te sentir tout
près de moi
Te dessiner avec les plus belles
couleurs du Monde
Savoir le secret d'un baiser
enflammé qui me traverse
et me réchauffe
Si je te trouve, par Amour, je t'offrirai.



Les conseils éclairés du Service des Energies

Utiliser correctement les ampoules à faible consommation



Les ampoules à faible consommation coûtent plus cher que les ampoules à incandescence, mais leur durée de vie est nettement plus longue.

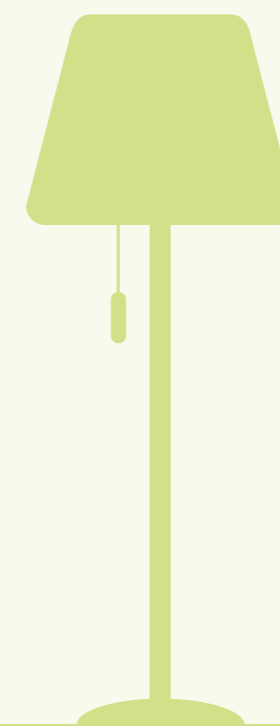
Dans le domaine de l'habitat, les ampoules à incandescence sont de loin les sources lumineuses les plus fréquentes. Elles sont bon marché et émettent une lumière agréable. Leurs inconvénients : elles transforment seulement 5 à 10% du courant en lumière et leur durée de vie d'environ 1000 heures est relativement basse.

Comme productrices de lumière, les ampoules à faible consommation sont nettement plus efficaces. Pour la même quantité de lumière, elles consomment à peu près 5 fois moins d'énergie que les ampoules à incandescence et selon le modèle, leur durée de vie est de 6 à 15 fois supérieure. Règle générale pour l'utilisation d'ampoules à faible consom-

mation : les coûts supplémentaires sont amortis au bout de 1000 heures d'exploitation. A partir de ce moment, elles sont plus économiques que les ampoules à incandescence.

Leur utilisation est ainsi raisonnable dans toutes les pièces où la lumière brille plus qu'une demi-heure par jour. (Tiré du site internet www.hausinfo.ch)

Service des Energies



Quelle chaudière pour bien vous chauffer ?

Le 18 février 2010, de 18h à 21h, la troisième édition du séminaire « Bien rénover » se tiendra à l'Aula Magna du Château à Yverdon-les-Bains. Cette année, le thème abordé sera celui du changement de chaudière.

En moyenne, la durée de vie d'une chaudière est d'une vingtaine d'années. Les propriétaires et les gérances sont donc régulièrement confrontés au choix difficile d'une nouvelle installation de chauffage.

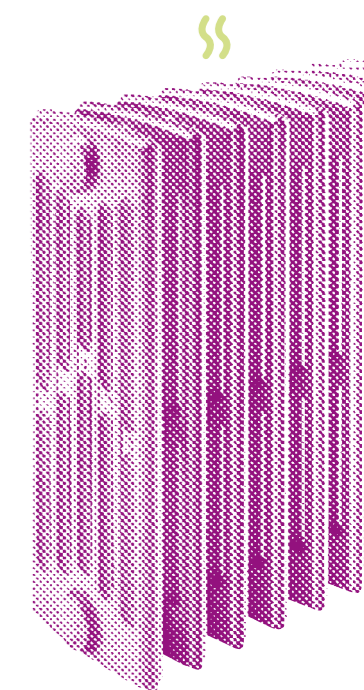
Le but de la soirée est de présenter les différentes techniques de chauffage existantes : chaudière à condensation, pompe à chaleur, pellets... afin de vous permettre de choisir votre nouvelle chaudière en toute connaissance de cause.

Le programme débutera avec deux présentations. La première abordera le sujet des énergies renouvelables dans le chauffage. L'exposé sera fait par M. Luis Marcos du Service de l'Environnement et de l'Energie du canton de Vaud. La seconde permettra de comprendre comment régler une installation de chauffage afin de se chauffer avec un minimum d'énergie. Cette intervention sera conduite par M. Eric Albers de l'association Energho. A partir de 19h, des représentants de différents fabricants d'installations de chauffage vous at-

tendront à leur stand pour vous fournir toutes les informations que vous souhaitez pour vous aider à choisir votre nouvelle chaudière.

Le programme complet de la soirée se trouve sur le site du Service des Energies (www.sey.ch) sous l'onglet « Dernières nouvelles ».

Service des Energies



L'énergie des bâtiments publics sous la loupe

Yverdon-les-Bains participe au programme énergie du Réseau des Villes de l'Arc jurassien. Dès le 5 février 2010, une dizaine de bâtiments communaux, dont le collège Léon-Michaud et le bâtiment du Service des Energies, seront équipés d'une étiquette énergétique permettant d'évaluer leur comportement énergétique.

En 2007, les villes de l'Arc jurassien créaient une commission énergie dans le but de stimuler une politique énergétique ambitieuse et coordonnée à l'échelle de la région. La commission devait également permettre un partage des expériences et des compétences entre les villes du réseau. La commission se fixait alors l'objectif d'atteindre une société à 2'000 Watts dans l'arc jurassien. Un catalogue d'actions concrètes a été mis en œuvre pour progresser dans cette direction. Le 2 octobre dernier, Yverdon-les-Bains accueillait un séminaire sur la thématique du suivi et du contrôle des énergies dans les bâtiments publics.

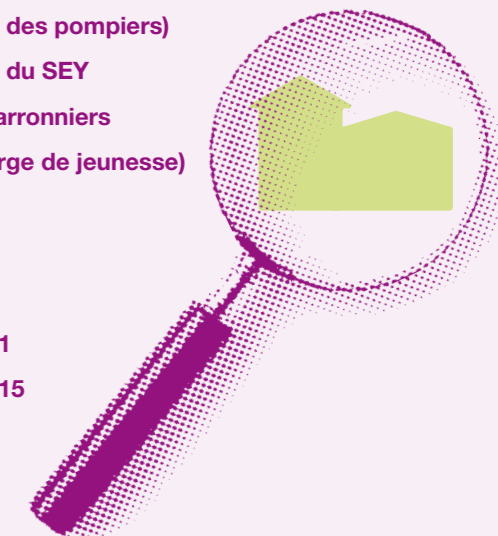
Pour poursuivre de manière concrète sur ce thème, les villes de l'arc jurassien se sont engagées à réaliser les étiquettes énergétiques d'une dizaine de bâtiments publics. Ces étiquettes correspondent aux étiquettes énergétiques que l'on retrouve pour les ampoules, les congélateurs et les autres appareils consommateurs d'énergie. Une note allant de A à G permet de comprendre facilement les performances énergétiques de ces objets. Dans le cadre des bâtiments, l'étiquette énergétique s'intéresse à la consommation d'énergie, au CO2 produit par le chauffage et à la consommation d'eau. Ces données sont comparées aux caractéristiques techniques du bâtiment comme son volume ou la nature des énergies utilisées. Initiées à l'échelle européenne sous le nom de campagne Display, les étiquettes énergétiques des bâtiments

permettent de faire un diagnostic sur l'efficacité énergétique de ces derniers et d'envisager des mesures correctrices, via des rénovations ou des changements de comportement de ses occupants.

A l'instar des autres villes de l'Arc jurassien, une dizaine de bâtiments communaux d'Yverdon-les-Bains disposeront dès le 5 février 2010 d'une étiquette énergétique. Dans les mois qui suivent, les autres bâtiments communaux recevront également leur étiquette.

1. Bâtiment SIS (casernes des pompiers)
2. Bâtiment administratif du SEY
3. Collège des Quatre Marronniers
4. Gîte du Passant (auberge de jeunesse)
5. HLM Sous Bois 11
6. HLM Sous Bois 13
7. HLM Sous Bois 15
8. HLM Léon Jaquier 9-11
9. HLM Léon Jaquier 13-15
10. Collège du Cheminet

Service des Energies



Corbeaux freux en ville d'Yverdon-les-Bains

Alors qu'il est resté pendant longtemps un visiteur d'hiver de nos campagnes, ce proche parent de la Corneille noire, originaire du nord de l'Europe s'est récemment installé dans plusieurs endroits de notre pays dans une dynamique d'expansion vers le sud. Les premières nidifications en Suisse remontent aux années 60 dans la région de Bâle. L'espèce s'est ensuite répandue sur le Plateau, en suivant approximativement le bassin de l'Aar. Les colonies les plus à l'ouest sont situées à Genève.

La population nicheuse en Suisse était estimée à 2000 - 3000 individus en 2007. Le Freux est donc un oiseau peu fréquent, ce qui justifie le statut d'espèce potentiellement menacée. Le corbeau freux vit en groupe et fréquente de préférence les bosquets, les parcs avec de grands arbres, souvent en milieu urbain (60% des colonies). Cette tendance grégaire se retrouve dans la structure de l'habitat, où il n'est pas rare de voir plusieurs nids sur le même arbre. Les

manifestations sonores jouent un rôle prépondérant dans la cohésion du groupe, ce qui ne va pas sans provoquer une certaine nuisance pour les personnes qui résident à proximité des colonies.

Les corbeaux freux se sont installés il y a environ une dizaine d'années sur le territoire de la commune d'Yverdon-les-Bains. Les premières colonies sont apparues au bord du lac, dans le bois des Vernes. Une petite population s'est ensuite installée à la rue de la Roselière, et a disparu en 2006. A partir de cette époque, plusieurs petites populations se sont installées en ville, principalement dans un parc à la rue Roger-de-Guimps, aux anciennes casernes, à la rue de Neuchâtel et entre la rue des Jordils et la rue des Moulins.

La grande colonie, installée dans le parc de Roger-de-Guimps génère des nuisances sonores importantes pour les habitants résidant à proximité immédiate

et quelques plaintes ont été enregistrées à ce sujet. De ce fait, et après consultation de la Conservation de la faune du canton de Vaud, la Municipalité a décidé de s'engager dans un essai d'effarouchement au moyen de rapaces. Le principe est d'effrayer les oiseaux pour qu'ils abandonnent le site conflictuel et s'installent dans un site plus éloigné des habitations. Cette campagne se déroulera à partir de début février jusqu'à la période de la ponte des œufs; à partir de ce moment, il ne sera plus possible d'intervenir.

Nous vous demandons dès lors de tout mettre en œuvre pour ne pas déranger le déroulement de cette opération en ne tentant ni d'approcher, ni d'effrayer les rapaces qui pourraient se trouver au sol. Vous voudrez également bien vous conformer aux directives qui pourraient vous être données par les fauconniers.

A ne pas confondre...

Corbeau freux



Taille: 40 à 47 cm
Poids: 380 à 520 g
Envergure: 77 à 90 cm
Longévité: environ 20 ans

Particularités: espèce protégée; la base du bec du freux adulte est dénudée, légèrement creusée et blanchâtre. En vol, le freux se distingue nettement de la corneille par ses ailes plus larges et plus fortement articulées. Mâle et femelle sont rigoureusement identiques et vivent en colonies (très) bruyantes.

Corneille noire



Taille: 40 à 51 cm
Poids: 540 à 680 g
Envergure: 94 à 109 cm
Longévité: environ 18 ans

Particularités: espèce non protégée; elle possède une robe noire brillante, des pattes noires, un bec gris foncé à noir, trapu et effilé, qui la différencie des autres corvidés. Les deux sexes sont identiques. La corneille noire vit en couples territoriaux quand elle est adulte, en bande pour les juvéniles. Elle se nourrit, de végétaux, de vers blancs, de petits animaux et, en zone urbanisée, parfois de déchets. Elle pille également les autres nids. Les pratiques agricoles apparues dans les années 70 ont beaucoup contribué à son expansion.

Choucas des tours



Taille: 34 – 49 cm
Poids: 220 à 270 g
Envergure: 64 à 73 cm
Longévité: environ 14 ans

Particularités: espèce protégée; son plumage est noir avec la nuque et les côtés de la tête gris. Ses yeux ont la particularité d'avoir un iris blanc. Mâle et femelle sont rigoureusement identiques et sont fidèles à vie. Relativement peu farouche, le choucas fréquente tous les lieux où il peut trouver des cavités, même au voisinage de l'homme. Une petite colonie aujourd'hui disparue a longtemps élu domicile dans le château.

Grand Corbeau



Taille: 56 - 69 cm
Poids: 690 - 1600 g
Envergure: 116 - 118 cm
Longévité: environ 16 ans

Particularités: espèce non menacée; plumage noir brillant avec des plumes de la gorge souvent hérissées. Le mâle est un peu plus grand que la femelle, sinon leur aspect est identique. Le grand corbeau, sédentaire, fréquente rarement la ville, il vit plutôt dans le Jura, en milieu rural ou encore au bord du lac. Omnivore et opportuniste, il se nourrit aussi bien d'animaux tués au bord des routes, que de vers de terre, ou encore de végétation.

Service des Travaux et de l'Environnement



Le pigeon domestique et ses nuisances

Si dans certaines villes comme Venise, ce compagnon millénaire de l'Homme est devenu indissociable de leur image, et y devient même un argument touristique, le pigeon domestique véhicule aussi son lot de nuisances, fientes et roucoulements.

C'est depuis la plus haute Antiquité que le Pigeon Biset, habitant des côtes maritimes rocheuses, a été domestiqué par nos ancêtres. De nos jours les individus qui fréquentent nos villes sont le produit de cette domestication, retourné à l'état sauvage. C'est-à-dire qu'il vit au contact de l'Homme, sans en être pour autant dépendant.

Aujourd'hui le pigeon a conservé son attrait pour la pierre et trouve dans les villes de nombreuses infractuosités et corniches pour y installer son nid. Il y trouve également une nourriture abondante, sous forme de restes de sandwichs dans une poubelle, miettes de croissants, sans parler des nourrissages intentionnels.

Ce sont ces deux facteurs qui font croître les populations de pigeons domestiques dans les villes, le nombre de nichées pouvant atteindre 6 par année si les conditions sont favorables.

A lire l'abondante littérature sur les essais de régulation des populations, il en ressort que c'est en limitant la nourriture disponible et dans une moindre mesure l'habitat, que l'on peut maintenir une population d'une taille raisonnable. Il ne faut pas se faire d'illusion il est impossible de supprimer totalement une population de pigeons. Il y aura toujours des pigeons en ville, mais l'objectif est que ce soit en nombre limité induisant des nuisances supportables.

Des mesures faciles à prendre sont décrites ci-dessous:

- Pas de nourrissage volontaire: pain sec, graines, etc...
- Si vous jetez un reste de sandwich dans une poubelle de rue, emballez-le dans un cornet.
- Pour les vendeurs de mets à l'emporter, des poubelles en suffisance sont à installer autour du point de vente et un ramassage journalier des restes de repas sur le sol.

- Pour les propriétaires et les locataires du centre ville, condamner les corniches abritées utilisées par les pigeons pour nicher, par des grillages ou des dispositifs anti-pigeons (par exemple des fils tendus) et éviter, par exemple, de garder un volet à moitié fermé derrière une fenêtre inutilisée ou tout autre endroit susceptible d'être favorable à l'installation d'un nid ou de servir de reposoir.

Service des Travaux et de l'Environnement

Y-Parc, zone d'activité « nouvelle génération » qui mise sur la qualité de l'urbanisme

Yverdon-les-Bains, par l'aménagement du Parc Scientifique et Technologique (PST) Y-Parc, se dote d'un site d'exception pour accueillir des entreprises actives dans la recherche, le développement et la production et participe ainsi au dynamisme de la région.

Y-Parc renouvelle son image

Le nouveau plan partiel d'affectation du PST, actuellement à l'étude, réorganise le site en mettant l'accent sur les espaces publics destinés aussi bien aux utilisateurs qu'à la population yverdonnoise. Les espaces publics envisagés, en plus d'être des lieux de détente, proposent un concept paysager fort pour le site et participent ainsi à en renforcer l'identité et le rayonnement.

Un urbanisme de qualité, qui se traduit concrètement dans des aménagements de bonne tenue, se fait en effet l'écho d'une économie du savoir misant aussi sur la créativité et la modernité. Une zone d'activité avenante est donc une carte de visite qui vaut n'importe quel marketing. Yverdon-les-Bains rejoint ainsi le cercle de villes telles Lyon, Mulhouse ou Saint-Etienne, connues pour la qualité remarquable des espaces libres et de l'architecture de leur parc scientifique.

De la ville à la plaine

Le projet d'aménagement du PST est une première concrétisation du concept paysager issu du projet d'agglomération aggroY. Ce concept réserve en effet des fenêtres et des échappées entre la plaine et les espaces à urbaniser. Ainsi à Y-Parc, des espaces libres sont ménagés indépendamment de la limite créée par le viaduc autoroutier, de sorte à conserver des liens visuels et fonctionnels vers la plaine. Par exemple, certains chemins agricoles sont conservés pour accueillir la mobilité douce et sont complétés par des plantations, comme autant de repères dans ce vaste paysage.

A terme, des sites propres garantiront la continuité des déplacements piétons et cycles entre la gare CFF et le PST, ainsi qu'entre la plaine de l'Orbe et le PST.

Y-Parc: un parc public

Une promenade centrale bordée d'un canal est actuellement en chantier, dans le prolongement du bassin existant. Une allée d'arbres majeurs apportera de l'ombre à une généreuse esplanade en gravier, qui longera le plan d'eau du grand canal. Des bancs et des tables, créés spécialement pour le lieu, offriront un cadre agréable pour la pause de midi ou la ballade des habitants du quartier.

Un réseau de noues (fossés secs) récoltera les eaux pluviales en surface et participera à l'expression paysagère du site. La biodiversité n'est pas en reste, puisque tant le système de récolte des eaux, que les plantations indigènes offriront autant de biotopes accueillants pour la faune et la flore locales. Un plan de gestion orienté sur l'optimisation de la biodiversité sera également mis en place, avec comme objectif d'obtenir le label qualité de la Fondation Nature & Economie.

La première tranche des travaux s'achèvera en été 2010, la seconde se poursuivra jusqu'en 2011.



Le canal en cours de terrassement avec la future esplanade à droite de l'image

Service de l'Urbanisme et des Bâtiments

La première éolienne urbaine suisse installée à Yverdon-les-Bains!

En termes de développement durable, Yverdon-les-Bains se veut compétitive et s'en donne les moyens. C'est dans cette optique que la Ville installera prochainement une première éolienne urbaine sur le bâtiment Nogent 5, conçu d'ailleurs en adéquation avec les critères du label Minergie.

Un partenariat avec l'HEIG-VD sera mis en place pour le suivi et l'analyse de cette installation, permettant de récolter des données spécifiques à son implantation aussi bien en matière de production d'énergie qu'en matière de fonctionnement et d'entretien.

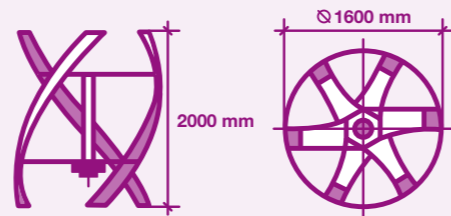
Sur le plan énergétique la façade de l'édifice, a nécessité la mise en place d'une isolation périphérique. Dès lors et afin de donner une nouvelle identité forte au bâtiment, le choix des matériaux et techniques d'isolation s'est orienté vers des solutions alternatives. L'utilisation du béton de chanvre comme isolant en façades a encouragé le développement d'une approche plus environnementale pour ce projet de transformation. Le système de récupération d'eau de pluie et l'utilisation de matériaux fibreux de provenance régionale pour l'isolation de la toiture sont venus agrandir la liste des petits gestes en faveur de l'environnement et l'éolienne à axe vertical au final couronne cette démarche.

Bien que cette installation reste symbolique, elle permettra de produire, certes en petite quantité, de l'électricité verte sur le toit d'un bâtiment du parc immobilier de la Ville. L'électricité produite pourra être utilisée sur place ou être redistribuée dans le réseau communal. Relevons encore que c'est la première éolienne suisse à axe verticale posée sur un bâtiment administratif.



Ce genre d'éolienne présente de multiples avantages, son installation est facile et ses performances reconnues. Le bruit normalement généré par les éoliennes traditionnelles est inexistant. Elle s'adapte donc parfaitement au milieu urbain. De plus les parties en plastique de l'éolienne sont fabriquées à partir de PET recyclé.

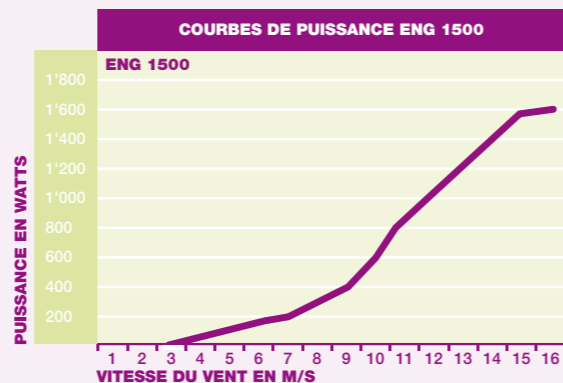
Caractéristiques techniques et coûts



Le prix de l'éolienne à axe vertical de 1,5 kW posée sur la dalle de la toiture de l'ascenseur, y compris son raccordement et sa mise en service, se chiffre à environ Frs 26'000.-. Son financement est assuré par le Fond des Energies Renouvelables.

Caractéristiques techniques

- Puissance nominale: 1,0 kW
- Puissance max. restituée: 1,5 kW
- Nombre de pals: 3
- Diamètre: 1.6 m
- Poids: 45 kg



Service de l'Urbanisme et des Bâtiments

Appel aux entreprises: inscrivez-vous à « A vélo au boulot »!



En juin 2009, sept entreprises yverdonnoises – le Centre Thermal, l'ADNV, Flexcell, TRAVYS, le site d'Yverdon des eHnv, le site d'Yverdon de la Poste Suisse ainsi que l'administration communale – ont participé à l'action nationale de PRO VELO Suisse «A vélo au boulot». En 2010, la Commune s'inscrit

à nouveau et incite les entreprises yverdonnoises à faire de même. Si votre entreprise s'inscrit, vous aurez l'occasion de venir à vélo au boulot durant au moins la moitié de vos jours de travail du mois de juin, et ainsi de participer à des tirages au sort.

Esprit d'équipe, bonne santé, employés motivés et dynamiques, frais diminués – voici quelques avantages d'une participation à «A vélo au boulot».

De plus, comme en 2009, une dynamique locale sera créée à Yverdon-les-Bains grâce à une collaboration interentreprises, via par exemple l'organi-

sation d'un concours photos. Un tel concours avait motivé l'année passée plus d'un tiers des participants yverdonnois à montrer leur équipe et leur travail sous la meilleure lumière – et avec pas mal d'humour et d'imagination!

N'hésitez donc pas à inciter votre entreprise à s'inscrire à l'action pour que vous puissiez nous rejoindre pour l'édition 2010!

Délaï d'inscription pour les entreprises: 15 mars 2010 – www.biketowork.ch

Agenda 21



Le développement durable dans votre quotidien

Les bouquets de subventions: de 2009 à 2010!

En 2009, plus de 300 personnes ont profité du «bouquet de subventions estivales 2009». Ainsi, 33 bons pour des vélos électriques, 150 bons pour des abonnements demi-tarifs CFF, 25 bons pour des abonnements généraux CFF, 22 bons pour des abonnements Mobility Carsharing ainsi que 213 bons pour des économiseurs d'eau ont été distribués entre juillet et novembre 2009.

Grâce au soutien de la Ville, de nombreux Yverdonnois-e-s ont donc «adopté une consommation responsable pour une qualité de vie durable».

Le fonds communal pour le développement durable (alimenté par une taxe de 1% prélevée sur les factures d'électricité des yverdonnois) permet la mise en place d'une deuxième édition d'un tel programme. L'Agenda 21 lancera le «bouquet de subventions printanières 2010» dans le prochain numéro de «Bonjour!» (Mi mars 2010) – à ne pas manquer!

Agenda 21



En 2009, c'est l'équipe de l'administration communale «Altitude 520» qui a remporté le premier prix du concours photos conduit dans le cadre de l'action «A vélo au boulot»: des chargeurs solaires de l'entreprise Flexcell.



Nous Autres « Yverdon-les-Bains à vivre et à rêver... »

Dans son dernier numéro, le magazine « Nous Autres, l'expression du Jura-Nord vaudois » dresse un portrait magnifique de notre cité thermale. Une vision tournée vers l'avenir tout en mettant en valeur notre héritage historique, économique et culturel. Un voyage aux milles couleurs.

En vente dans vos points de vente habituels et dans les réceptions des services communaux



nous autres
l'expression du Jura - Nord vaudois

**Yverdon-les-Bains
à vivre et à rêver...**

Urbanisme: la petite Amsterdam du Nord vaudois
Historique: un rêve entre deux eaux
Yverdon-les-Bains, ville de pointe pour la formation
Economie: le choix de l'ambition et de la raison
Richesse et diversité de la vie culturelle yverdonnoise
Tourisme: une région accessible et authentique

NOUS AUTRES MAGAZINE - n° 6 - Spécial Yverdon-les-Bains 2010 - CHF 10.-

Yverdon-les-Bains

750 ANS

www.yverdon-les-bains.ch
Réservation spectacles: 024 423 65 84

février

19 février «Anna, Jean, l'Amour et les mathématiques», d'Ahmed Belbachir. Mise en scène de l'auteur et Christine-Laure Hirsig. Théâtre avec 5 comédiens dès 9 ans. 19h, durée 70 min.
Fr.15.- (Fr.12.- abonnés et enfants d'abonnés TBB/Echandole) Théâtre Benno Besson

21 février Présentation de diapositives de l'école catholique M. Jacques de Roemy retracera nos origines et notre passé chrétien, puis l'histoire des écoles catholiques pour le 125^e anniversaire de leur fondation. 14h30
Collecte Grande Salle Paroisse catholique St-Pierre

24 février «Pacambou», de Wajdi Mouawad. Mise en scène de François Marin. Théâtre avec 6 comédiens dès 8 ans. 14h et 19h, durée 60 min.
Fr.15.- (Fr.12.- abonnés et enfants d'abonnés TBB/Echandole) Echandole

26, 27, 28 février Les Brandons sur le thème du 750^e. Cortèges, animations tout le weekend
Entrée libre En ville

mars

3 mars «Bouton et le chaperon» par le Théâtre Johana. Mise en scène d'Andreas Vettiger. Spectacle de marionnettes dès 5 ans. 15h et 17h, durée 45 min.
Fr.15.- (Fr.12.- abonnés et enfants d'abonnés TBB/Echandole) Echandole

12 et 13 mars «Swissmovie 2010», Festival romand de l'association faïtière des Clubs vidéo de Suisse, organisé par le club Objectif vidéo d'Yverdon-les-Bains. Les meilleurs courts métrages issus des clubs vidéo romands sont présentés durant toute la journée.
Entrée libre Théâtre Benno Besson

14 mars Le rayonnement de la paroisse d'Yverdon-les-Bains, fondatrice des paroisses d'Orbe, de Vallorbe, de Sainte-Croix et de Grandson, dans un montage audiovisuel. Présentation par M. Jacques de Roemy. 14h30
Collecte Grande Salle Paroisse catholique St-Pierre

21 mars Présentation du travail des élèves de l'école catholique d'Yverdon-les-Bains relatif au 7^e centenaire de la consécration de la cathédrale de Lausanne par M. Jacques de Roemy. 14h30
Collecte Grande Salle Paroisse catholique St-Pierre

BCV, Yverdon-les-Bains, RAIFFEISEN, FONDATION CFF

Comptoir du Nord vaudois, du 19 au 28 mars 2010

Invité d'honneur: Pontarlier
N'hésitez pas à rejoindre le stand du Service des Energies qui se réjouira de vous accueillir pour l'occasion.

Affiche 750e / programme
«Février / Mars 2010»

Annonce

Conseil des jeunes

A tous les jeunes de 13 à 25 ans

Prochaines séances les jeudis à 19h à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Communal

25 février / 25 mars / 22 avril / 27 mai / 24 juin / 9 septembre

7 octobre, élection comité 2010-2011

Service Education et Jeunesse

Annonce

Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: imprimerie cornaz sa

Editeur responsable:
Commune d'Yverdon-les-Bains
024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction:
Daniel von Siebenthal, Aude Aegerter, Amélie Sainz, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Véronique Jost, Markus Baertschi, Gildo Dall'Aglio, Pedro Camps